

ORALITE AFRICAINE : ENTRE PARADOXE, TRANSMISSION ET REINVENTION CONTEMPORAINE, DU PATRIMOINE AU NUMERIQUE

Kebkiba HINFIENE¹ et Abraham DAGUE²

¹Enseignant-chercheur à l'Université de Pala/Tchad, Email :

hinfienekebkibakebkiba@gmail.com.

²Chargé d'étude et de partenariat à ACRESIF consulting, Cabinet d'Études/Tchad. Email

abradague@gmail.com.

Résumé

L'oralité africaine constitue un patrimoine immatériel essentiel, porteur de mémoire et de cohésion sociale, mais fragilisé par les mutations contemporaines. Dans un contexte marqué par l'urbanisation, la migration et la disparition progressive des langues locales, se pose le problème de la transmission et de la préservation de ces pratiques orales. L'objectif principal de cette étude est d'analyser les dynamiques de l'oralité africaine et ses transformations à l'ère numérique, en mettant en évidence ses paradoxes, ses acteurs et ses enjeux critiques. L'approche adoptée est qualitative, fondée sur une analyse documentaire réalisée avec le logiciel NVivo. Les ouvrages et articles ont été sélectionnés selon la technique d'échantillonnage à choix raisonné, afin de retenir les références les plus pertinentes et représentatives. La codification thématique a permis de structurer les données autour de quatre axes : mémoire vivante, transmission traditionnelle, réinvention contemporaine et patrimonialisation numérique. Les résultats confirment que l'oralité africaine demeure un patrimoine vivant mais fragile, que les acteurs traditionnels continuent de jouer un rôle fondamental, et que le numérique constitue un levier majeur de réinvention, tout en comportant des risques de standardisation et de perte de diversité culturelle. La proposition finale insiste sur la nécessité de préserver l'authenticité et la diversité des récits, tout en exploitant les opportunités offertes par les technologies émergentes (IA, réalité augmentée) pour renforcer la transmission et la visibilité mondiale de l'oralité africaine.

Mots-clés : Oralité africaine ; Transmission ; Patrimonialisation numérique ; Mémoire vivante ; Réinvention contemporaine.

African Orality: Between Paradox, Transmission, and Contemporary Reinvention, from Heritage to Digital

Abstract

African orality constitutes an essential intangible heritage, carrying memory and social cohesion, yet weakened by contemporary transformations. In a context marked by urbanization, migration, and the gradual disappearance of local languages, the issue of transmission and preservation of these oral practices arises. The main objective of this study is to analyze the dynamics of African

orality and its transformations in the digital age, highlighting its paradoxes, actors, and critical challenges. The approach adopted is qualitative, based on a documentary analysis conducted with NVivo software. Books and articles were selected using a purposive sampling technique, in order to retain the most relevant and representative references. The thematic coding allowed the structuring of data around four axes: living memory, traditional transmission, contemporary reinvention, and digital heritage-making. The results confirm that African orality remains a living but fragile heritage, that traditional actors continue to play a fundamental role, and that digital technologies constitute a major lever for reinvention, while also carrying risks of standardization and loss of cultural diversity. The final proposal emphasizes the need to preserve the authenticity and diversity of narratives, while harnessing the opportunities offered by emerging technologies (AI, augmented reality) to strengthen transmission and enhance the global visibility of African orality.

Keywords: *African orality; Transmission; Digital heritage-making; Living memory; Contemporary reinvention.*

Introduction

L'oralité africaine constitue l'un des socles fondamentaux des cultures du continent. Bien avant l'invention et la généralisation de l'écriture, elle a été le principal vecteur de transmission des savoirs, des valeurs et des mémoires collectives. À travers les récits des griots, les proverbes, les chants, les contes et les rituels, elle a façonné une manière singulière de penser et de vivre le monde. Comme l'a rappelé Hampâté Bâ, « en Afrique, quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle » (A. Hampaté Bâ, 2004, p. 1). Cette formule illustre la centralité de la parole vivante comme mémoire collective et patrimoine immatériel. L'oralité n'est pas seulement un mode de communication, elle est une institution sociale qui relie les générations, assure la continuité des traditions et nourrit l'imaginaire collectif.

Cependant, l'oralité africaine est aujourd'hui traversée par des paradoxes. D'un côté, elle demeure une mémoire vivante et dynamique, capable de s'adapter aux mutations sociales ; de l'autre, elle reste fragile car dépendante de la mémoire humaine et menacée par l'oubli. Les travaux de R. Finnegan (2012, p. 45) et de J.M. Vansina (1961, p. 33) ont montré que l'oralité est à la fois un système de connaissance et un mode de transmission, mais qu'elle est exposée à l'érosion des langues locales et aux bouleversements contemporains. Jack Goody a également souligné que l'oralité, confrontée à l'écriture et aux technologies, se trouve dans une tension permanente entre tradition et modernité J. Goody (2010, p. 21).

Dans un monde marqué par la mondialisation et la révolution numérique, la question de la préservation et de la réinvention de l'oralité africaine se pose avec acuité. Les mutations sociales : urbanisation, migrations, désintérêt des jeunes générations fragilisent les modes traditionnels de transmission U. Baumgardt & J.

Dérive (2013, p. 19). Pourtant, le numérique ouvre de nouvelles perspectives. Les archives sonores, les musées virtuels, les podcasts, le slam et le rap prolongent la dynamique orale dans des formats hybrides A.E. Obono (2024, p. 7). L'étude de ces transformations est donc essentielle pour comprendre comment l'oralité peut continuer à jouer son rôle identitaire et culturel dans un monde globalisé.

La problématique de cet article s'articule autour de trois interrogations principales qui révèlent les tensions et les enjeux de l'oralité africaine dans le monde contemporain. Comment l'oralité africaine, en tant que patrimoine immatériel, peut-elle assurer sa transmission dans un contexte marqué par l'urbanisation, la migration et la perte des langues locales ? Cette question souligne la fragilité des modes traditionnels de transmission, longtemps portés par les veillées et les cérémonies, aujourd'hui menacés par la dispersion des communautés et l'effacement des langues, ce qui confirme l'analyse de R. Finnegan (2012, p. 45) sur l'indissociabilité de la littérature orale et de son contexte linguistique.

De quelle manière les pratiques orales traditionnelles : griots, conteurs, familles s'adaptent-elles aux mutations sociales et technologiques contemporaines ? Les griots et conteurs, gardiens de la mémoire, intègrent désormais des formes modernes comme le slam ou le rap, qui prolongent l'énergie des récits oraux dans une esthétique actuelle (U. Baumgardt & J. Dérive, 2008, p. 72), tandis que les familles continuent d'assurer une transmission informelle, illustrant la vitalité de l'oralité capable de se transformer sans perdre son essence, comme l'a montré (J. Goody, 2010, p. 21).

Quels sont les enjeux critiques liés à la patrimonialisation numérique de l'oralité : risque de standardisation des récits ou opportunité de démocratisation et de visibilité mondiale ? Les archives sonores, musées virtuels et podcasts offrent des outils puissants de sauvegarde et de diffusion (A.E. Obono, 2024, p. 7), mais la logique des réseaux sociaux privilégie les contenus viraux, au risque d'uniformiser les récits et d'appauvrir leur diversité, ce qui rejoue l'avertissement de W.J. Ong, (2012, p. 56) sur la nécessité de préserver la richesse contextuelle de l'oralité. Ces trois interrogations structurent la réflexion et montrent que l'oralité africaine est à la fois menacée par les mutations contemporaines et renforcée par les opportunités offertes par le numérique, invitant à penser un équilibre entre préservation et innovation pour qu'elle demeure un patrimoine vivant et réinventé.

L'objectif principal de cette étude est d'analyser les dynamiques de l'oralité africaine et ses transformations à l'ère numérique, en mettant en évidence ses paradoxes, ses acteurs et ses enjeux critiques. Les objectifs scientifiques consistent à comprendre les fondements conceptuels et historiques de l'oralité africaine, à analyser les paradoxes qui la traversent entre vitalité et fragilité, localité et universalité, à étudier les dynamiques de transmission traditionnelles et

contemporaines, et enfin à explorer les formes de réinvention numérique et les enjeux critiques liés à la patrimonialisation.

Trois hypothèses spécifiques guident cette étude. La première est que l'oralité africaine demeure un patrimoine vivant, mais que sa transmission est fragilisée par les mutations sociales et linguistiques. La deuxième est que les acteurs traditionnels – griots, conteurs, familles – continuent de jouer un rôle fondamental, mais que leur action est désormais complétée par de nouvelles formes artistiques et numériques. La troisième est que le numérique constitue un levier majeur de réinvention, mais qu'il comporte des risques de standardisation et de perte de diversité culturelle.

Cette recherche adopte une approche qualitative fondée sur l'analyse documentaire. Les ouvrages de référence sur l'oralité africaine (G. Calame-Griaule, 1965; J. Goody, 2010; W.J. Ong, 2012; P. Zumthor, 1983) ont été mobilisés pour cerner les définitions et les enjeux. Les documents ont été sélectionnés suivant un échantillonnage à choix raisonné, privilégiant les sources académiques et les travaux de chercheurs en anthropologie, littérature orale et sciences sociales. L'analyse a été réalisée à l'aide du logiciel NVivo, permettant la codification des fréquences des mots clés, la construction de nuages de points et de cartes conceptuelles. Cette méthodologie favorise une compréhension fine des dynamiques de transmission et de réinvention.

L'article se structure en cinq parties complémentaires qui permettent de cerner les multiples dimensions de l'oralité africaine dans ses paradoxes, ses dynamiques et ses réinventions. La première partie est consacrée à l'analyse conceptuelle et aux fondements de l'oralité africaine, en mettant en lumière ses définitions, ses bases historiques et ses ancrages culturels. La deuxième examine les paradoxes qui la traversent, entre vitalité et fragilité, tradition et modernité, localité et universalité, afin de montrer comment elle se situe dans une tension permanente entre continuité et transformation. La troisième s'intéresse aux dynamiques de transmission, en analysant le rôle des acteurs traditionnels tels que les griots, les conteurs et les familles, tout en soulignant les défis contemporains liés à l'urbanisation, aux migrations et à la perte des langues locales. La quatrième explore les formes de réinvention numérique et les enjeux critiques liés à la patrimonialisation, en mettant en évidence les initiatives de sauvegarde, les créations hybrides et les tensions entre diversité et standardisation. Enfin, la cinquième partie présente les résultats de l'analyse, en proposant une synthèse des apports et des perspectives, afin de montrer que l'oralité africaine demeure un patrimoine vivant, capable de se transformer et de s'adapter aux mutations du monde contemporain.

1. Analyse conceptuelle et fondements

L'étude de l'oralité africaine suppose d'abord une clarification conceptuelle et un retour sur ses fondements historiques et culturels. L'oralité, entendue comme l'ensemble des pratiques de transmission par la parole, constitue

un mode de connaissance et de communication qui précède et accompagne l'écriture. Elle est à la fois mémoire vivante, vecteur de transmission, espace de réinvention et patrimoine immatériel en quête de reconnaissance et de sauvegarde. Les travaux de P. Zumthor (1983, p. 17) et de W.J. Ong (2012, p. 56) ont montré que l'oralité ne se réduit pas à une absence d'écriture, mais qu'elle est une forme spécifique de pensée et de culture, dotée de ses propres logiques et de ses propres dynamiques.

1.1. L'oralité africaine comme mémoire vivante

L'oralité africaine est d'abord une mémoire vivante, inscrite dans les récits, les chants, les proverbes et les rituels. Elle conserve et transmet les savoirs historiques, les généalogies, les valeurs morales et les représentations du monde. A. Hampaté Bâ (2004, p. 1) rappelait que « chaque vieillard est une bibliothèque », soulignant que la mémoire orale est un patrimoine incarné dans les individus et les communautés. Cette mémoire n'est pas figée : elle se réactualise à chaque performance, chaque récit étant une recréation qui relie le passé au présent. Finnegan (2012, p. 45) insiste sur cette dimension dynamique, où la parole vivante est en permanence réinterprétée en fonction des contextes sociaux et culturels. L'oralité est donc une archive mouvante, qui ne se conserve pas dans des documents mais dans des pratiques et des interactions.

1.2. La transmission traditionnelle

La transmission de l'oralité repose historiquement sur des acteurs et des institutions spécifiques. Les griots, en Afrique de l'Ouest, sont les gardiens des généalogies et des récits historiques ; les conteurs, dans de nombreuses sociétés, transmettent les contes et les légendes qui véhiculent des valeurs éducatives et morales ; les familles, enfin, assurent une transmission quotidienne par les proverbes, les chants et les récits partagés lors des veillées. G. Calame-Griaule (1965, p. 33) a montré, à travers l'exemple des *Dogon*, que la parole est une institution sociale qui relie les individus aux ancêtres et aux divinités. Cette transmission est ritualisée et codifiée, chaque récit ayant une fonction précise dans la cohésion sociale. J.M. Vansina (1985, p. 123) a insisté sur le rôle de l'oralité comme source historique, capable de conserver des événements et des savoirs sur plusieurs générations. La transmission traditionnelle est donc à la fois éducative, sociale et politique, car elle légitime les autorités et renforce les identités collectives.

1.3. La réinvention contemporaine

L'oralité africaine n'est pas restée figée dans ses formes traditionnelles ; elle s'est réinventée au contact des mutations sociales et culturelles. Les pratiques artistiques contemporaines comme le slam et le rap reprennent l'énergie des récits oraux et la transposent dans des formats modernes, accessibles aux jeunes générations. U. Baumgardt & J. Derive (2013, p. 88) ont montré que l'oralité africaine est capable de se transformer en intégrant de nouvelles esthétiques et de nouveaux supports, tout en conservant son rôle identitaire. Les conteurs eux-

mêmes adaptent leurs récits aux contextes urbains, en abordant des thèmes liés à la migration, à la mondialisation ou aux défis sociaux contemporains. H. Scheub (1999, p. 41) souligne que le conteur africain est un créateur qui réinvente sans cesse ses récits, en fonction des publics et des situations. Cette réinvention contemporaine illustre la vitalité de l'oralité, qui ne disparaît pas mais se transforme pour rester pertinente.

1.4. Du patrimoine au numérique

Enfin, l'oralité africaine est aujourd'hui au cœur des débats sur le patrimoine immatériel et sur les enjeux du numérique. La reconnaissance institutionnelle, à travers l'UNESCO et les politiques culturelles, a permis de valoriser l'oralité comme patrimoine à sauvegarder. J.-L. J.-L. Tornatore (2019) et J. Csergo, C. Hottin et P. Schmit (2020) ont montré que le patrimoine immatériel est une expérience sociale qui implique la participation des communautés et la transmission vivante des pratiques. Le numérique, quant à lui, ouvre de nouvelles perspectives de conservation et de diffusion. Les archives sonores, les musées virtuels, les podcasts et les plateformes vidéo permettent de sauvegarder des récits et de les rendre accessibles à un public élargi (A.E. Obono, 2024, p.7). Toutefois, cette patrimonialisation numérique comporte des risques : la standardisation des formats et la logique des réseaux sociaux peuvent appauvrir la diversité des récits et les décontextualiser. W.J. Ong (2012, p.56) rappelle que l'oralité tire sa force de son ancrage contextuel ; sa transposition numérique doit donc préserver cette richesse. L'enjeu est de trouver un équilibre entre préservation et innovation, entre sauvegarde des héritages et ouverture universelle.

Ainsi, l'analyse conceptuelle et des fondements de l'oralité africaine montre qu'elle est une mémoire vivante, transmise par des acteurs traditionnels, réinventée dans des formes contemporaines et désormais confrontée aux défis de la patrimonialisation numérique. Loin d'être une pratique en voie de disparition, elle apparaît comme un patrimoine dynamique, capable de se transformer et de s'adapter, tout en conservant son rôle identitaire et culturel.

2. Les paradoxes de l'oralité

L'oralité africaine, en tant que patrimoine immatériel, se caractérise par une série de paradoxes qui révèlent à la fois sa vitalité et sa fragilité. Elle est mémoire vivante, mais dépendante de la parole et donc exposée à l'oubli. Elle incarne la tradition, tout en se réinventant dans la modernité. Elle est profondément enracinée dans des contextes locaux, mais tend à s'universaliser à travers les technologies numériques. Ces tensions, loin d'être des contradictions, traduisent la dynamique propre de l'oralité, qui se nourrit de ses transformations pour continuer à exister.

Le premier paradoxe est celui de la mémoire vivante face à la fragilité. L'oralité conserve les savoirs, les généralogies et les récits fondateurs, comme l'ont montré J.M. Vansina (1961, p.33) et R. Finnegan (2012, p.45). Elle est une archive incarnée dans les individus et les communautés, réactualisée à chaque

performance. Pourtant, cette mémoire est fragile car elle dépend de la transmission intergénérationnelle et de la vitalité des langues locales. A. Hampâté Bâ (2006, p.12) rappelait que la mort d'un vieillard équivaut à la perte d'une bibliothèque, soulignant la vulnérabilité de ce patrimoine.

Le deuxième paradoxe est celui de la tradition face à la modernité. L'oralité est profondément liée aux pratiques ancestrales, aux rituels et aux institutions sociales comme les griots ou les conteurs. Mais elle s'adapte aux mutations contemporaines en intégrant des formes artistiques modernes telles que le slam ou le rap, qui prolongent l'énergie des récits oraux dans une esthétique actuelle (U. Baumgardt & J. Derive, 2013, p.72). J. Goody (2010, p.21) rappelle que l'oralité n'est pas figée : elle se transforme au contact de l'écriture et des technologies, créant des formes hybrides qui témoignent de sa vitalité.

Le troisième paradoxe est celui de la localité face à l'universalité. L'oralité est enracinée dans des contextes culturels précis, chaque récit étant lié à une langue, une communauté et une histoire particulière. G. Calame-Griaule (1965, p.33) a montré que la parole chez les Dogon est une institution sociale qui relie les individus aux ancêtres et aux divinités. Mais avec la mondialisation et le numérique, l'oralité tend à s'universaliser. Les archives sonores, les musées virtuels et les podcasts permettent de diffuser ces récits à un public mondial (A.E. Obono, 2024, p.7). Cette ouverture favorise la démocratisation de l'accès au patrimoine immatériel, mais comporte aussi le risque de standardisation et de décontextualisation, comme l'a souligné W.J. Ong (2012, p.56).

Ces paradoxes montrent que l'oralité africaine est à la fois menacée et renforcée par les mutations contemporaines. Elle demeure un patrimoine vivant, capable de se transformer et de s'adapter, mais elle doit trouver un équilibre entre préservation et innovation pour conserver sa richesse et sa diversité.

Tableau 1: Les paradoxes structurants de l'oralité africaine

Paradoxe	Dimension positive (vitalité)	Dimension négative (fragilité)
Mémoire vivante vs fragilité	Transmission des savoirs, cohésion sociale	Dépendance à la mémoire humaine, risque d'oubli
Tradition vs modernité	Ancrage rituel, continuité culturelle	Mutation rapide, risque de perte d'authenticité
Localité vs universalité	Enracinement identitaire, diversité culturelle	Standardisation numérique, décontextualisation

Source : Hinfiené K. et Dagué A., Janvier 2026.

3. Dynamiques de transmission

L'oralité africaine, en tant que patrimoine immatériel, repose sur des dynamiques de transmission qui assurent sa continuité et sa vitalité. Ces dynamiques s'articulent autour des acteurs traditionnels, des fonctions sociales

qu'ils remplissent, des défis contemporains auxquels ils sont confrontés et de la nécessité d'adaptation pour préserver et réinventer ce patrimoine.

Les acteurs traditionnels occupent une place centrale dans la transmission de l'oralité. Les griots, en Afrique de l'Ouest, sont les gardiens des généralogies et des récits historiques. Ils incarnent une mémoire vivante qui relie les communautés à leurs ancêtres et à leur histoire. Comme le souligne J.M. Vansina (1961, p.33), l'oralité est une source historique fiable, capable de conserver des événements sur plusieurs générations. Les conteurs, quant à eux, transmettent des récits qui véhiculent des valeurs éducatives et morales. H. Scheub (1999, p.41) rappelle que le conteur africain est un créateur qui adapte ses récits aux publics et aux situations, assurant ainsi leur pertinence. Les familles jouent également un rôle essentiel, en intégrant l'oralité dans les pratiques quotidiennes par les proverbes, les chants et les récits partagés lors des veillées. G. Calame-Griaule (1965, p.33) a montré que la parole est une institution sociale qui relie les individus aux ancêtres et aux divinités, renforçant ainsi la cohésion communautaire.

Les fonctions sociales de l'oralité sont multiples et interconnectées. Elle assure la transmission des savoirs et des valeurs, régule les comportements et renforce l'identité collective. S.-M.E. Belinga (1978, p. 22) insiste sur la dimension éducative de la littérature orale africaine, qui forme les individus à travers des récits porteurs de leçons de vie. L'oralité joue aussi un rôle politique, en légitimant les autorités et en consolidant les structures sociales. Elle est performative, car elle ne se contente pas de raconter : elle agit sur la réalité sociale en créant des liens, en régulant les tensions et en affirmant des identités. Comme le rappelle J. Goody (2010, p.21), l'oralité est une pratique vivante qui produit du sens et qui structure les relations sociales.

Cependant, les dynamiques de transmission sont confrontées à des défis contemporains majeurs. L'urbanisation fragilise les espaces communautaires traditionnels, réduisant les occasions de rassemblement et de partage oral. Les migrations dispersent les communautés et entraînent une rupture des chaînes de transmission. La disparition progressive des langues locales constitue une menace directe, car chaque langue porte en elle un univers symbolique et narratif unique. R. Finnegan (2012, p.45) souligne que la littérature orale est indissociable de son contexte linguistique ; sa perte entraîne l'effacement d'une mémoire collective. De plus, la mondialisation et les médias modernes concurrencent les formes traditionnelles de transmission, en imposant des modèles culturels uniformisés qui marginalisent les pratiques locales.

Face à ces défis, la nécessité d'adaptation est impérative. L'oralité africaine doit trouver de nouveaux espaces et de nouveaux supports pour assurer sa transmission. Les pratiques artistiques contemporaines comme le slam et le rap prolongent l'énergie des récits oraux dans une esthétique moderne, accessible aux jeunes générations (U. Baumgardt & J. Derive, 2013, p.72). Le numérique offre des opportunités inédites de conservation et de diffusion : archives sonores,

musées virtuels, podcasts et plateformes vidéo permettent de sauvegarder des récits et de les rendre accessibles à un public élargi (Obono, 2024, p.7). Toutefois, cette patrimonialisation numérique doit préserver la diversité et l'ancrage contextuel des récits, afin d'éviter leur standardisation et leur décontextualisation. W. J. Ong (2012, p.56) rappelle que l'oralité tire sa force de son enracinement dans des contextes spécifiques ; sa transposition numérique doit donc respecter cette richesse.

Ainsi, les dynamiques de transmission de l'oralité africaine montrent qu'elle est à la fois menacée par les mutations contemporaines et renforcée par sa capacité d'adaptation. Les acteurs traditionnels continuent de jouer un rôle fondamental, mais leur action est désormais complétée par de nouvelles formes artistiques et numériques. L'oralité demeure un patrimoine vivant, capable de se transformer et de s'adapter, tout en conservant son rôle identitaire et culturel. Elle illustre la résilience des cultures africaines face aux défis de la mondialisation et de la modernité.

4. Réinvention numérique et enjeux critiques

La réinvention numérique de l'oralité africaine constitue aujourd'hui un champ d'étude incontournable, tant elle révèle les tensions entre préservation patrimoniale et adaptation aux mutations technologiques. L'oralité, longtemps confinée aux espaces communautaires, s'ouvre désormais à des dispositifs numériques qui transforment ses modes de conservation, ses formes de création et ses modalités de diffusion. Cette dynamique, porteuse d'opportunités inédites, soulève également des enjeux critiques liés à l'authenticité, à la standardisation et à la diversité culturelle.

La patrimonialisation de l'oralité par le numérique s'inscrit dans une logique de sauvegarde et de reconnaissance institutionnelle. Les politiques culturelles et les initiatives internationales, notamment celles de l'UNESCO, ont contribué à valoriser l'oralité comme patrimoine immatériel à protéger. J.-L. Tornatore (2019, p.22) et J. Csergo, C. Hottin & P. Schmit (2020, p.15) rappellent que le patrimoine immatériel est une expérience sociale qui implique la participation des communautés et la transmission vivante des pratiques. Le numérique, en offrant des outils de conservation tels que les archives sonores, les musées virtuels ou les bases de données interactives, permet de préserver des récits qui risqueraient de disparaître. Cette patrimonialisation numérique favorise aussi une démocratisation de l'accès, en rendant disponibles des corpus oraux à des publics éloignés des contextes originels. Toutefois, elle doit éviter de figer des pratiques vivantes dans des formats trop rigides, au risque de réduire leur vitalité.

Les créations hybrides constituent une autre dimension de cette réinvention. L'oralité africaine se transforme en intégrant des formes artistiques contemporaines comme le slam, le rap ou les performances multimédias. U. Baumgardt et J. Derive (2013, p.72) ont montré que l'oralité est capable de se réinventer en intégrant de nouvelles esthétiques et de nouveaux supports, tout en

conservant son rôle identitaire. Ces créations hybrides prolongent l'énergie des récits oraux dans des formats modernes, accessibles aux jeunes générations, et permettent de relier tradition et innovation. Elles témoignent de la vitalité de l'oralité, qui ne disparaît pas mais se transforme pour rester pertinente. Elles illustrent aussi la capacité des artistes africains à mobiliser les technologies numériques pour donner une nouvelle visibilité à des pratiques ancestrales.

La diffusion numérique constitue un levier majeur de cette réinvention. Les plateformes sociales comme Facebook, WhatsApp, TikTok ou YouTube offrent des espaces élargis pour partager des récits, des chants ou des performances orales. A.E. Obono (2024, p.7) souligne que ces outils permettent de sauvegarder et de diffuser des récits à un public mondial, favorisant une démocratisation de l'accès au patrimoine immatériel. Les podcasts, les vidéos humoristiques et les mèmes transposent les pratiques orales dans des formats attractifs pour les jeunes générations. Cette diffusion numérique élargit les publics et donne une visibilité internationale à des traditions longtemps confinées à des espaces locaux. Elle contribue à renforcer l'identité culturelle en la projetant dans des espaces globaux.

Cependant, cette réinvention numérique soulève des risques et des opportunités qu'il convient d'analyser de manière critique. Les opportunités résident dans la conservation, la démocratisation et la revitalisation des pratiques orales. Le numérique permet de sauvegarder des récits menacés, de les rendre accessibles à un public élargi et de les revitaliser en les intégrant dans des formats modernes. Mais les risques sont réels : la logique des réseaux sociaux privilégie les contenus viraux, au détriment de la diversité des expressions. La standardisation des formats peut réduire la richesse des récits et effacer les spécificités locales. W.J. Ong (2012, p.56) rappelle que l'oralité tire sa force de sa diversité et de son ancrage contextuel ; sa transposition dans des formats numériques uniformisés peut en altérer la nature. Il est donc impératif de trouver un équilibre entre préservation et innovation, entre sauvegarde des héritages et ouverture universelle.

Ainsi, la réinvention numérique de l'oralité africaine apparaît comme une dynamique complexe, porteuse de vitalité mais aussi de tensions. Elle illustre la capacité des cultures africaines à s'adapter aux mutations contemporaines, tout en posant la question de la préservation de leur authenticité et de leur diversité. Loin d'être une rupture, cette réinvention est une continuité transformée, où l'oralité demeure un patrimoine vivant, capable de se réinventer et de contribuer à la construction d'une mémoire collective partagée.

5. Résultats de l'analyse documentaire (NVivo)

L'analyse documentaire réalisée avec NVivo, à partir du corpus de références sélectionnées, a permis de dégager quatre grands ensembles thématiques. Chaque ensemble correspond à une dynamique spécifique de l'oralité africaine et met en évidence les tensions, les continuités et les réinventions qui traversent ce patrimoine immatériel.

5.1. Mémoire vivante et fondements théoriques

L'oralité africaine se présente avant tout comme une mémoire vivante, inscrite dans les récits, les chants, les proverbes et les rituels. Elle conserve et transmet les savoirs historiques, les généralogies, les valeurs morales et les représentations du monde. A. Hampâté Bâ (2006, p.12) rappelait que « chaque vieillard est une bibliothèque », soulignant que la mémoire orale est incarnée dans les individus et les communautés. R. Finnegan (2012, p.45) insiste sur la dimension dynamique de cette mémoire, qui se réactualise à chaque performance et se réinterprète en fonction des contextes sociaux. J.M. Vansina (1961, p.33) a montré que l'oralité est une source historique fiable, capable de conserver des événements sur plusieurs générations.

Les travaux de P. Zumthor (1983, p.17 ; 1987, p.22) et de W.J. Ong (2012, p.56) rappellent que l'oralité n'est pas une simple absence d'écriture, mais une forme spécifique de pensée et de culture, dotée de ses propres logiques. J. Goody (2010, p.21) souligne que l'oralité produit du sens et structure les relations sociales, tandis que G. Calame-Griaule (1965, p.33) montre que la parole est une institution sociale qui relie les individus aux ancêtres et aux divinités.

L'analyse NVivo a révélé une fréquence élevée des mots clés « mémoire », « identité », « oralité » et « patrimoine », confirmant que l'oralité est perçue comme une archive incarnée et dynamique. Le nuage de mots généré illustre la corrélation entre « mémoire » et « identité », ce qui confirme que l'oralité est au cœur de la construction des identités collectives. Cette mémoire vivante est donc à la fois un réservoir de savoirs et un instrument de cohésion sociale, capable de relier le passé au présent et de renforcer l'identité culturelle des communautés.

Tableau 2 : Mémoire vivante et fondements théoriques (NVivo)

Codes thématiques	Références principales	Mots clés associés
Mémoire vivante	A. Hampâté Bâ (2006) ; R. Finnegan (2012) ; J.M. Vansina (1961) ; P. Zumthor (1983, 1987) ; W.J. Ong (2012)	Mémoire, identité, oralité, patrimoine, archive
Fondements théoriques	J. Goody (2010) ; G. Calame-Griaule (1965)	Institution sociale, pensée, parole, savoir, culture

Source : Hinfiéné K. et Dagné A., Janvier 2026 ; Analyse documentaire NVivo à partir du corpus bibliographique

5.2. Transmission traditionnelle et fonctions sociales

La transmission traditionnelle de l'oralité africaine repose sur des acteurs et des institutions qui assurent la continuité des savoirs et des valeurs au sein des communautés. Les travaux de Belinga (1978), Cauvin (1980), Scheub (1999), Derive (2008) et Hecquet (2009) montrent que cette transmission est à la fois éducative, sociale et politique. Les griots, en Afrique de l'Ouest, incarnent la

mémoire généalogique et historique, en légitimant les lignages et les autorités. Les conteurs, quant à eux, véhiculent des récits porteurs de leçons morales et de représentations symboliques, adaptant leurs histoires aux contextes et aux publics. Les familles jouent un rôle quotidien dans la transmission des proverbes, des chants et des récits lors des veillées, assurant ainsi une éducation informelle qui complète l'école et les institutions modernes.

L'analyse NVivo a mis en évidence des cooccurrences fortes entre les termes « griot », « conteur », « famille », « tradition » et « valeurs ». Ces mots clés traduisent la centralité des acteurs traditionnels dans la régulation des comportements et la consolidation des structures sociales. Les cartes conceptuelles produites par NVivo relient « transmission » à « cohésion sociale » et « légitimation », confirmant que l'oralité n'est pas seulement un outil de communication, mais une institution qui structure la vie collective. Elle contribue à la formation des individus, à la régulation des tensions et à la légitimation des autorités.

Ainsi, la transmission traditionnelle apparaît comme un pilier de l'oralité africaine, garantissant la continuité des savoirs et des valeurs, tout en assurant la cohésion sociale et la stabilité politique.

Tableau 3: Transmission traditionnelle et fonctions sociales (NVivo)

Codes thématiques	Références principales	Mots clés associés
Transmission traditionnelle	S.-M.E. Belinga (1978) ; J. Cauvin (1980) ; H. Scheub (1999) ; J. Derive (2008) ; C. Hecquet (2009)	Griot, conteur, famille, tradition, valeurs, cohésion sociale, légitimation

Source : Hinfiené K. et Dagué A., Janvier 2026 ; Analyse documentaire NVivo à partir du corpus bibliographique

5.3. Réinvention contemporaine et créations hybrides

La réinvention contemporaine de l'oralité africaine illustre sa capacité d'adaptation face aux mutations sociales, culturelles et technologiques. Les travaux de U. Baumgardt & J. Derive (2008, 2013) montrent que l'oralité ne disparaît pas avec l'avènement de l'écriture ou du numérique, mais qu'elle se transforme en intégrant de nouvelles esthétiques et de nouveaux supports. A.E. Obono (2024) souligne que la diffusion de la littérature orale par les mass médias et les plateformes numériques constitue une stratégie de sauvegarde et de revitalisation, permettant de toucher des publics plus larges. De leur côté, K. Hinfiené & A. Dagué (2025a, 2025b, 2026) mettent en évidence la dynamique des plaisanteries et des éloges dans des contextes sociopolitiques contemporains, montrant que l'oralité reste un outil de régulation sociale et de créativité culturelle. A.-M. Peatrik (2022) rappelle enfin que l'oralité est un espace de dialogue entre générations et disciplines, capable de se réinventer dans des contextes hybrides.

L'analyse NVivo a révélé une forte fréquence des mots « modernité », « numérique », « hybridation » et « plaisanterie », confirmant que l'oralité africaine est en pleine transformation. Les cartes conceptuelles produites par le logiciel relient « réinvention » à « jeunesse », « médias » et « innovation », ce qui montre que les jeunes générations, les médias modernes et les pratiques innovantes sont au cœur de cette dynamique. Les formes artistiques comme le slam et le rap prolongent l'énergie des récits oraux dans une esthétique contemporaine, tandis que les plateformes numériques offrent de nouveaux espaces de diffusion et de création. Cette hybridation témoigne de la vitalité de l'oralité, qui devient un véritable laboratoire culturel où tradition et modernité dialoguent.

Ainsi, la réinvention contemporaine ne doit pas être perçue comme une rupture, mais comme une continuité transformée. Elle illustre la résilience de l'oralité africaine, capable de se réinventer pour rester pertinente dans un monde globalisé et numérique, tout en conservant son rôle identitaire et social.

Tableau 4: Réinvention contemporaine et créations hybrides (NVivo)

Codes thématiques	Références principales	Mots clés associés
Réinvention contemporaine	U. Baumgardt & J. Derive (2008, 2013) ; A.E. Obono (2024) ; K. Hinfiene & A. Dagué (2025a, 2025b, 2026) ; A.-M. Peatrik (2022)	Modernité, numérique, hybridation, plaisanterie, jeunesse, médias, innovation

Source : Hinfiené K. et Dagué A., Janvier 2026 ; Analyse documentaire NVivo à partir du corpus bibliographique

5.4. Patrimonialisation numérique et enjeux critiques

La patrimonialisation numérique de l'oralité africaine constitue une étape décisive dans la reconnaissance et la sauvegarde de ce patrimoine immatériel. Les références de J.-L. Tornatore (2019), J. Csergo, C. Hottin & P. Schmit (2020), M. Certeau & L. Giard (2005), C. Hagège (2017, 2020) et A.E. Obono (2024) montrent que l'oralité, longtemps transmise dans des espaces communautaires, est désormais intégrée dans des dispositifs institutionnels et technologiques qui visent à en assurer la conservation et la diffusion. NVivo a mis en évidence des fréquences élevées pour les mots « patrimoine », « immatériel », « sauvegarde », « diffusion » et « numérique », confirmant que la patrimonialisation est au cœur des débats contemporains.

La patrimonialisation numérique est d'abord une opportunité. Elle permet de conserver des récits menacés de disparition, de les rendre accessibles à un public élargi et de favoriser une démocratisation de l'accès au patrimoine immatériel. Les archives sonores, les musées virtuels et les bases de données interactives offrent des outils puissants pour préserver la diversité des récits. Obono (2024) souligne que la diffusion par les mass médias et les plateformes numériques constitue une stratégie efficace de sauvegarde et de revitalisation. J.-

L. Tornatore (2019) et J. Csergo, C. Hottin & P. Schmit (2020) insistent sur la dimension participative de cette patrimonialisation, qui implique les communautés dans la transmission et la valorisation de leurs pratiques.

Cependant, cette patrimonialisation comporte aussi des risques. Les visualisations produites par NVivo montrent une tension entre « diversité » et « standardisation ». La logique des réseaux sociaux et des formats numériques tend à privilégier les contenus viraux et uniformisés, au détriment de la richesse et de la contextualisation des récits. W.J. Ong (2012) rappelle que l'oralité tire sa force de son ancrage contextuel ; sa transposition dans des formats numériques standardisés peut en altérer la nature et appauvrir sa diversité. C. Hagège (2017, 2020) met en garde contre la réduction de la parole à des formes simplifiées, qui risquent de perdre leur dimension symbolique et rituelle.

Ainsi, la patrimonialisation numérique de l'oralité africaine apparaît comme une dynamique ambivalente : elle offre des opportunités inédites de sauvegarde et de diffusion, mais elle soulève des enjeux critiques liés à l'authenticité, à la diversité et à la contextualisation. L'analyse NVivo illustre cette tension en reliant « patrimoine » à « opportunité » mais aussi à « fragilité », confirmant que l'oralité doit être préservée dans sa vitalité et sa pluralité.

Tableau 5 : Patrimonialisation numérique et enjeux critiques (NVivo)

Codes thématiques	Références principales	Mots clés associés
Patrimonialisation numérique	J.-L. Tornatore (2019) ; J. Csergo, C. Hottin & P. Schmit (2020) ; M. Certeau & L. Giard (2005) ; C. Hagège (2017, 2020) ; A.E. Obono (2024)	Patrimoine, immatériel, sauvegarde, diffusion, numérique, diversité, standardisation, fragilité

Source : Hinfiené K. et Dagué A., Janvier 2026 ; Analyse documentaire NVivo à partir du corpus bibliographique

5.5. Synthèse des résultats

L'organisation en quatre parties (mémoire vivante, transmission traditionnelle, réinvention contemporaine, patrimonialisation numérique) montre que l'oralité africaine est à la fois archive incarnée, vecteur de cohésion sociale, espace de créativité hybride et objet de patrimonialisation technologique. Les résultats de NVivo confirment les hypothèses de départ : l'oralité demeure un patrimoine vivant mais fragile, elle s'adapte aux mutations contemporaines, et le numérique constitue à la fois une opportunité de sauvegarde et un risque de standardisation.

Tableau 6: Vérification des hypothèses à partir de l'analyse NVivo

Hypothèses spécifiques	Codes thématiques associés	Références principales	Validation NVivo (mots clés dominants)
1. L'oralité africaine demeure un patrimoine vivant mais fragilisé par les mutations	Mémoire vivante	A. Hampâté Bâ (2006) ; Finnegan (2012) ; J.M. Vansina (1961) ; P. Zumthor (1983, 1987) ; Ong (2012) ; J. Goody (2010)	Mémoire, identité, oralité, archive, savoir → confirme vitalité et fragilité
2. Les acteurs traditionnels jouent un rôle fondamental, complété par de nouvelles formes	Transmission traditionnelle & Réinvention contemporaine	G. Calame-Griaule (1965) ; S.-M.E. Belinga (1978) ; J. Cauvin (1980) ; H. Scheub (1999) ; J. Derive (2008) ; Hecquet (2009) U. Baumgardt & J. Derive (2008, 2013) ; A.E. Obono (2024) ; K. Hinfiene & A. Dagué (2025a, 2025b, 2026) ; A.-M. Peatrik (2022)	Griot, conteur, famille, tradition, valeurs ; modernité, hybridation, jeunesse, innovation → confirme continuité et complémentarité
3. Le numérique est un levier de réinvention mais comporte des risques de standardisation	Patrimonialisation numérique	J.-L. Tornatore (2019) ; J. Csergo, C. Hottin & P. Schmit (2020) ; M. Certeau & L. Giard (2005) ; C. Hagège (2017, 2020) ; A.E. Obono (2024)	Patrimoine, immatériel, sauvegarde, diffusion, diversité, standardisation → confirme opportunité et risque

Source : Hinfiéné K. et Dagué A., Janvier 2026 ; Analyse documentaire NVivo à partir du corpus bibliographique.

Conclusion

L'analyse menée confirme que l'oralité africaine demeure un patrimoine vivant, profondément enraciné dans les pratiques sociales et culturelles, mais fragilisé par les mutations contemporaines. Les résultats obtenus grâce à NVivo ont montré que l'oralité est à la fois mémoire incarnée, vecteur de transmission sociale, espace de réinvention et objet de patrimonialisation numérique. Les trois hypothèses de départ se trouvent validées : l'oralité conserve sa vitalité tout en étant menacée par la perte des langues et des contextes de transmission ; les

acteurs traditionnels continuent d'assurer un rôle fondamental, désormais complété par des formes hybrides et numériques ; enfin, le numérique agit comme un levier de sauvegarde et de diffusion, mais comporte des risques de standardisation et d'appauvrissement de la diversité culturelle.

Au-delà de cette synthèse, l'ouverture vers les technologies émergentes, notamment l'intelligence artificielle et la réalité augmentée, offre des perspectives inédites pour la valorisation de l'oralité. L'IA peut contribuer à la transcription automatique, à l'indexation et à l'analyse des récits, facilitant leur conservation et leur accessibilité. La réalité augmentée, quant à elle, permettrait de recréer des environnements immersifs où les récits oraux pourraient être vécus dans leur dimension performative, restituant l'ambiance des veillées ou des cérémonies. Ces outils, s'ils sont utilisés de manière critique et respectueuse, peuvent renforcer la transmission intergénérationnelle et donner une nouvelle visibilité mondiale à l'oralité africaine.

Enfin, l'oralité africaine doit être envisagée comme une mémoire collective partagée, qui dépasse les frontières locales pour s'inscrire dans une dynamique universelle. Elle incarne une richesse culturelle qui, par sa réinvention et sa patrimonialisation, contribue à la construction d'une identité plurielle et à la promotion du dialogue interculturel. Préserver et valoriser l'oralité africaine, c'est non seulement sauvegarder un héritage, mais aussi participer à la création d'un futur où tradition et innovation coexistent pour nourrir la mémoire et la paix.

Références bibliographiques

- BAUMGARDT Ursula et DERIVE Jean. 2008. *Littératures orales africaines : perspectives théoriques et méthodologiques*. Tradition orale. Paris : Éd. Karthala.
- BAUMGARDT Ursula et DERIVE Jean. 2013. *Littérature africaine et oralité*. Karthala.
- BELINGA Samuel-Martin Eno. 1978. *Comprendre la littérature orale africaine*. Comprendre. FeniXX réédition numérique (les Classiques africains).
- BELLAN Christine (éd.). 2021. *Bibliographie générale de Daniel Fabre*. Ethnologie de la France et des mondes contemporains. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- CALAME-GRIAULE Geneviève. 1965. *Ethnologie et Langage*. [Paris] : Gallimard.
- CAUVIN Jean. 1980. *Comprendre la parole traditionnelle*. Comprendre. Issy les Moulineaux : Classiques africains.
- CERTEAU Michel et GIARD Luce. 2005. *La culture au pluriel*. Nouv. 'ed., établie et prés. par Luce Giard] réimpr.]. Points Essais. Paris : Bourgois.
- CSERGO Julia, HOTTIN Christian et SCHMITT Pierre (éd.) .2020. *Le patrimoine culturel immatériel au sein des sciences sociales : Actes du colloque de Cerisy-la-Salle, septembre 2012*. Ethnologie de la France et des mondes contemporains. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

- DERIVE Jean. 2008. « Les modes spécifiques de transmission du patrimoine oral : traditions et perspectives ». *halshs.archives* 1 :1-5.
- FINNEGAN, Ruth. 2012. *Oral Literature in Africa*. Open Book Publishers.
- Goody Jack. 2010. *Myth, Ritual and the Oral*. Cambridge New York : Cambridge University Press.
- HAGÈGE Claude. 2017. *Les religions, la parole et la violence*. Paris : Odile Jacob.
- HAGÈGE Claude. 2020. *La musique ou la mort*. Paris : Odile Jacob.
- HAMPATÉ BÂ Amadou. 2004. *Contes des sages d'Afrique*. Collection. Paris : Seuil.
- HECQUET Vincent. 2009. « Littératures orales africaines ». *Cahiers d'études africaines* 49(195) : 833-40. Doi :[10.4000/etudesafricaines.14052](https://doi.org/10.4000/etudesafricaines.14052).
- HINFIENE Kebkiba et DAGUÉ Abraham. 2025a. « Didactique de l'éloge dans l'enseignement secondaire tchadien et son impact sur le développement des compétences argumentatives/expressives des élèves ». *Revue Dama Ninao* (17) : 9-25.
- HINFIENE Kebkiba et DAGUÉ Abraham. 2025b. « Oralité africaine, dynamique des plaisanteries dans le contexte sociopolitique à l'ère numérique : Moundang face au Toupouri et Mboum ». P. 25-60 in *Gestion des investissements matériels et immatériels en Afrique*. Cameroun.
- HINFIENE Kebkiba et DAGUÉ Abraham. 2026. « Impact de l'éloge face à la mondialisation : analyse des pratiques moundang a la chefferie de gong de Léré et Foulbé au Lamida de Binder au Tchad ». *Revue CARESFI* 5(2) : 603-630.
- OBONO Esomba Anne. 2024. « Nouvelles formes de diffusion de la littérature orale : du conteur aux mass médias, pour une sauvegarde du patrimoine culturel camerounais ». *ACAREF* 3(1) :1-30.
- ONG Walter J. 2012. *Orality and Literacy : The Technologizing of the Word*. London ; New York : Routledge.
- PEATRIK, Anne-Marie. 2022. « Un dialogue avec Pierre Smith (1939-2001) ». *Ateliers d'anthropologie. Revue éditée par le Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative*. doi:[10.4000/ateliers.16637](https://doi.org/10.4000/ateliers.16637).
- SCHEUB Harold. 1999. *Le Conte Africain : Histoires Des Traditions Orales*. Dubuque, Iowa: Kendall/Hunt Publishing Company.
- TORNATORE Jean-Louis (éd.) .2019. *Le patrimoine comme expérience : Implications anthropologiques*. Éditions de la Maison des sciences de l'homme. Ethnologie de la France et des mondes contemporains. Paris : OpenEdition Books.
- VANSINA Jan M. 1985. *La tradition orale comme histoire*. University of Wisconsin Press. University of wisconsin press.
- ZUMTHOR Paul. 1983. *Introduction à la poésie orale*. Paris : Editions du Seuil.
- ZUMTHOR Paul. 1987. *La lettre et la voix de la « littérature » médiévale*. Paris : Seuil.